



DES PERSONNES EXECUTEES SOMMAIREMENT AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

Une femme détenue morte dans la prison centrale de Mpimba en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 1^{er} janvier 2024, à la prison centrale de Mpimba, commune Muha, Bujumbura Mairie, Edith Nizigama est morte. Selon des sources sur place, la victime souffrait d'asthme et a été arrêtée chez elle à Nyakabiga en date du 28 décembre 2023 et conduite au cachot de la PJ Jabe par des policiers avant d'être transférée à la prison de Mpimba en date du 29 décembre 2023. La victime avait une dette d'une somme de 16 millions de fbu qu'elle n'avait pas remboursée. Alexis Ngayisenga, mari de la défunte avait même présenté une somme de 4 millions sur les 16 millions pour diminuer la dette, mais il n'a pas été écouté et il a même donné sa voiture comme caution pour libérer sa femme sans succès. Selon les mêmes sources, le corps de la victime avait passé la nuit dans la prison centrale de Mpimba alors qu'elle devrait être évacuée vers une morgue de la capitale de Bujumbura sans succès. La famille avait amené un véhicule pour déplacer ce corps mais n'a pas eu le billet de sortie à cause de l'absence du directeur de la prison et du responsable de l'infirmerie de cette maison carcérale.

Un membre du parti CNL tué en commune Kanyosha, Bujumbura Rural

En date du 12 Janvier 2024, sur la sous-colline et colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Rodrigue Irakoze, membre du parti du parti CNL, a succombé suites des tortures subies de la part des Imbonerakures, en date du 1^{er} janvier 2024. Selon des sources sur place, en date du 1^{er} Janvier 2024, des Imbonerakure munis de gourdins dont Stanislas Nduwimana, responsable des Imbonerakure en commune Kanyosha et le prénommé Canésius et d'autres Imboneakure qui portaient des tenues policières ont attaqué des gens majoritairement membres du parti CNL qui étaient en train de célébrer le nouvel an et ont commencé de les frapper. Selon les mêmes sources, Rodrigue Irakoze avait reçu plusieurs coups de bâton au niveau de la poitrine.

Un détenu mort à la prison centrale de Bururi

Dans la nuit du 24 janvier 2024, à la prison centrale de Bururi, Antoine Nimpagaritse, âgé de 50

ans, originaire de la localité de Kigamba, sur la colline Taba, commune Mugamba, province Bururi est mort suite à la négligence du responsable du service sanitaire. Selon des sources sur place, parmi les détenus de cette prison, ce détenu venait de passer plus d'une semaine dans un mauvais état de santé. Il recevait des soins de santé dans le même centre de santé de cette prison. La responsable de ce CDS, Agnès Nshimirimana a refusé de lui accorder un transfert pour aller se faire soigner à l'hôpital de Bururi. Ce détenu a fini par rendre son âme dans cette prison. Signalons qu'il a été arrêté en date du 14 novembre 2023, accusé de tuer une personne avant d'être détenu au cachot de la police à Mugamba durant deux mois. Le 15 janvier 2024, il avait été transféré à la prison centrale de Bururi où il est décédé suite à la malaria.

Un membre du parti CNL tué en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2024, indique qu'en date du 17 février 2024, vers 10 heures, sur la colline Masama, commune Mbuye, province Muramvya, Oscar Mbonihankuye, âgé de 41 ans, membre du parti CNL, a été tué par Éric Ndayizeye, Eraste Niyonzima alias Rasta, Aimable Gahungu, Thierry Harerimana et Donatien Bizimana alias Wariraye, jeunes de la milice Imbonerakure de cette même colline. Selon des sources sur place, la victime se trouvait dans les champs avec sa femme Judith Nijimbere, quand ces Imbonerakure sont arrivés et lui ont demandé de payer une amende de 180.000fbu car il s'était absenté aux travaux communautaires. Quand la victime a dit qu'elle ne pouvait pas avoir cette somme, ces Imbonerakure l'ont ligoté et l'ont jeté dans la rivière Mubarazi qui se trouve à côté du lieu du crime et sont partis. Sa femme a crié au secours pour alerter les voisins qui ont cherché le cadavre mais en vain jusqu'à ce jour. Selon les mêmes sources, en date du 19 février 2024, la femme de la victime est allée se plaindre chez l'administrateur communal de Mbuye Evelyne Ndayisasirire le lendemain et les 5 Imbonerakure, présumés auteurs du crime ont été convoqués par l'administrateur pour audition, et la police les ont détenus dans le cachot de la police communal. Signalons que la population de cette localité n'espère rien quant à leur sanction car ils devraient être conduits immédiatement au parquet de Muramvya pour jugement de flagrance.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza

En date du 11 mars 2024, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, un corps sans vie de Jacques Ririmunda, originaire de la colline Buyumpu, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza a été retrouvé décapité non loin de l'hôpital de Kayanza. Selon des sources sur place, Jacques Ririmunda avait été arrêté par des policiers du poste de police de Rugazi, en date du 10 mars 2024, sur ordre du chef de la colline Buvumo, Emmanuel Nduwimana. Selon les mêmes sources, cet administratif à la base accusait la victime de s'être rendue dans une localité dénommée Katunda, au Rwanda non loin de la frontière burundo-rwandaise pour s'approvisionner en vivres. Après son arrestation, Ririmunda a été menotté puis conduit au cachot du SNR à Kayanza. La famille et proches de la victime réclament des enquêtes minutieuses pour que les auteurs du crime soient punis conformément à la loi.

Deux personnes tuées en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2024 indique qu'en date du 5 mars 2024, le matin, sur la colline et zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, deux hommes

présupposés voleurs ont été tués. Selon des sources sur place, Salvator Yambwa, âgé de 25 ans, de la composante social Twa et Pascal Niyonkuru, âgé de 28 ans, ont volé 150 kg des graines de maïs chez Spécieuse Manirambona, dans la nuit du 4 mars 2024. Spécieuse a alerté Jean Marie Niyonzima, chef de colline Mbirizi en collaboration avec des jeunes Imbonerakure dont Eric alias vétérinaire, Evariste alias Musenyeri et Pascal alias Lisuba et ont mené une fouille perquisition la nuit du 5 mars 2024, vers 2 heures du matin, chez un commerçant prénommé Elysée qui a avoué avoir acheté des graines de maïs de ces voleurs. Selon les mêmes sources, vers 4 heures du matin, ces Imbonerakure, sur ordre de Jean Marie, chef collinaire ont attaqué le domicile des présumés voleurs et ceux-ci ont pris le large avant d'être attrapés à la rivière Kinyangoma. Le corps sans vie de Yambwa a été vu par les passants le matin du 5 mars 2024, vers 9 heures du matin au bord de la rivière Kinyangona et celui de Pascal reste introuvable. Le procureur de la République à Kayanza, Isaac Ningabira a ordonné l'enterrement immédiat dans l'une des propriétés foncières de la famille de Yambwa.

Exécution extrajudiciaire de Ndayikeza Thierry en commune Bugendana, province Gitega

Dans la nuit de mardi 19 Mars 2024 vers 22 heures, sur la colline Gitora, précisément sur le lieu communément appelé "*Lourde de Mugera*", zone Mugera, commune Bugendana et province Gitega, Thierry Ndayikeza, âgé de 24 ans a été tué fusillé par les policiers de la position Mugera. Selon Léonidas Baravuga père du défunt, Thierry était avec son petit frère Éric Baravuga et leur ami Gildas. Ils étaient à la recherche de leurs amis pouvant les aider à transporter les pierres pour la fondation de la maison du défunt. A mis chemin, tout près de la position de police, ces 3 garçons ont croisé les policiers et ces derniers leur ont demandé de coucher par terre sans leur poser aucune question.

Ces jeunes ont essayé de se présenter et de s'expliquer en leur disant d'où ils venaient mais en vain car ces policiers n'ont pas voulu les écouter. Ils ont commencé à les tabasser. Voyant que ces policiers ne voulaient pas les écouter, Éric et Gildas ont préféré s'échapper tandis que leur ami Thierry est resté couché par terre. Ces policiers ont tiré beaucoup de coups de feu derrière Éric et Gildas puis ont tiré sur Thierry Ndayikeza au niveau du ventre. Ce dernier a rendu son âme sur le champ. Selon toujours Léonidas Baravuga, Béatrice Bukuru et Bigirimana Éric respectivement administrateur et commissaire communal sont arrivés sur les lieux du crime vers 3 heures du matin pour transporter le cadavre vers le CDS Mugera.

Vers 10 heures du matin, ces deux autorités sont revenues à Bugendana pour chercher l'OPJ Jean de Dieu Ntakarutimana et l'ont demandé d'aller à Mugera pour faire le constat. L'OPJ a interrogé Éric et Gildas pour expliquer en détail ce qui s'était passé. D'après eux, ces policiers étaient ivres, raison pour laquelle ils n'ont pas voulu les écouter.

L'interrogatoire s'est déroulé en présence de la population environnante, de l'administrateur communal, du commissaire communal et des parents de la victime. Après l'interrogatoire, le cadavre a été transporté vers la morgue de l'hôpital régional de Gitega par le véhicule de la commune Bugendana.

L'OPJ a rédigé un rapport disant que les policiers Sergent Fabien Bigirumuremyi, Caporal Fleury Dukeze et Caporal Thierry Nduwimana sont tombés dans une embuscade de jeunes non encore

identifiés et se sont confrontés, chose qui a poussé les policiers de tirer en l'air pour leur faire peur.

Dans son rapport, il a continué en disant qu'une balle perdue a touché le défunt Thierry au niveau du ventre. Il a continué en disant que les enquêtes sont en cours pour identifier ces malfaiteurs. L'enterrement a eu lieu en date du 21 mars 2024 au cimetière de Mugeru sous la facilitation des dépenses opérées par la commune Bugendana. Jusqu'au 22 mars 2024, aucun des policiers cités en haut n'a été arrêté.

LIGUE IITEKA